



92, rue d'Assas, 75006 Paris
Bureau 511 (5^e étage - centre Assas)
Marie-Elisabeth Nicolet
Tél : 01.44.41.57.46 / vie.associative@u-paris2.fr

FSDIE – Aide à la mobilité étudiante – 2022 / 2023

Dates de candidature :
du lundi 16 mai au lundi 30 mai 2022, 16h30 dernier délai

Le dossier doit être OBLIGATOIREMENT déposé au service de la vie étudiante :
Marie-Elisabeth Nicolet, centre Assas, bureau 511, lundi, mercredi, jeudi, 9h30-12h /14h00-16h30

Plafond du revenu fiscal de référence 2020 pris en considération : 58 600 €
Aucun dépassement de la somme ne sera accepté

Aide accordée :€

Projet de l'étudiant (e)

Nom : **Prénom :**

Numéro de matricule :

Date de naissance :

Nationalité :

Adresse :

.....

N° de téléphone portable :

E-mail :

Discipline et année d'étude actuelle (2021-2022) :

.....

Niveau d'études lors de la réalisation du projet en 2022-2023 :

Date du projet :

Lieu (ville et établissement) :

Nom de l'enseignant responsable du projet :

Avez-vous déjà bénéficié d'une aide financière sur les crédits du FSDIE ? Si oui, précisez :

-l'année :

-le montant :

FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- 1- Lettre de motivation ou copie de la lettre de motivation adressée à la Direction de l'Action internationale et justificatif de l'acceptation du programme d'échange par la Direction de l'Action Internationale.
- 2- Relevé d'identité bancaire ou postal, au nom de l'étudiant (e)
- 3- Enveloppe **A5** (16x23) affranchie au tarif en vigueur et libellée à vos nom, prénom et adresse fixe en France actuellement (ou adresse des parents)
- 4- Photocopie de la carte d'étudiant (e) de l'année en cours ou du certificat d'inscription en cours
- 5- Photocopie des relevés de notes de toutes les années d'études supérieures (y compris de l'année en cours)
- 6- **Dernier avis d'impôt (2021)** sur le revenu 2020 des (ou de chacun des) parents et tout justificatif de la situation financière actuelle.
ou dernier avis d'impôt (2021) sur le revenu 2020 de l'étudiant (e) et /ou du conjoint si l'étudiant est fiscalement autonome.
Seul l'avis d'imposition **français** est retenu.

Le cas échéant :

- 7- Pièces justificatives, concernant la garde et l'entretien de l'étudiant (e), en cas de divorce ou de séparation des parents
- 8- Avis de bourse de l'année en cours et des années antérieures.
- 9- Quittance de loyer de l'étudiant.
- 10- Toute pièce attestant de votre situation personnelle ou familiale.
- 11- Copie du titre de séjour.
- 12- Déclaration sur l'honneur de la tierce personne subvenant à vos besoins, avec indication de ses nom, prénom, adresse, profession et du montant attribué ; joindre la photocopie d'une pièce officielle justifiant son identité.

N.B. : Tout dossier incomplet ou insuffisamment renseigné sera directement refusé.

Pour information : L'aide financière accordée sur les crédits du FSDIE sera versée, sur le compte bancaire ou postal de l'étudiant (e), **uniquement après confirmation de sa présence dans l'établissement d'accueil à l'étranger**, par l'envoi au service de la Vie étudiante, de son attestation de présence.

Je soussigné (e),....., certifie sur l'honneur l'exactitude de tous les renseignements portés sur la présente notice sachant que toute erreur ou omission de ma part peut entraîner le rejet de ma demande ou le retrait de l'aide.

En cas de réponse favorable à ma demande, je m'engage à rembourser le montant de l'aide accordée si je n'effectue pas l'intégralité du séjour prévu.

Paris, le/...../2022

Signature de l'étudiant (e).....

